

Perspectives de Marché

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Plus d'informations sur www.im.natixis.com/fr-institutional/le-hub

+5,4°C : chaud le CAC 40 !

La mesure des émissions carbone développée par Mirova positionne le CAC 40 comme l'un des indices les plus carbonés au monde avec une empreinte climatique de +5.4°C. Les stratégies d'investissement qui intègrent l'enjeu climatique ne peuvent se contenter de répliquer les grands indices de marché, dont aucun n'est aligné avec l'objectif de +2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Points clé :

- Mirova a développé une méthodologie permettant de mesurer l'empreinte climatique de ses investissements mais aussi des principaux indices de marché
- Le CAC 40 est l'un des indices les plus carbonés au monde avec une empreinte climatique de +5.4°C. Notre méthodologie innovante s'appuie sur des données qui prennent en compte non seulement les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre mais aussi les émissions « évitées » qui valorisent le développement de solutions bas carbone
- Il est nécessaire de développer des stratégies d'investissement qui ne doivent pas reproduire les grands indices de marché, dont aucun n'est aligné avec l'objectif de +2°C

Intégrer l'enjeu climatique dans les stratégies d'investissement devient incontournable.

Dans une logique financière, il s'agit de prendre en compte les risques et opportunités créés par la transition énergétique. Personne ne conteste que cette transition soit déjà en cours

et que le développement rapide des énergies renouvelables et des solutions technologiques ou comportementales en matière d'efficacité énergétique transforment en profondeur des pans entiers de l'économie. Si, par définition tautologique, la gestion passive a choisi de ne pas choisir, les gérants actifs ne peuvent donc plus ignorer ce nouvel enjeu.

Dans une logique de responsabilité, il s'agit de contribuer, par son allocation de capital, à la résolution de cette problématique. Privilégier l'apport de capitaux aux entreprises qui développent des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique, c'est abaisser leur coût de financement et donc favoriser leur potentiel d'innovation. Si elles sont bien conduites ces deux logiques se complètent et s'entretiennent : capter les nouvelles opportunités d'investissement permet de générer de meilleurs rendements à moyen terme tout en favorisant l'émergence d'un climat soutenable qui permettra d'assurer de meilleurs rendements à long terme.

La direction à prendre pour un gérant actif est donc claire. Néanmoins, avant de savoir où on veut aller, il faut savoir où on est ! Nous avons donc développé chez Mirova une méthodologie permettant de mesurer l'empreinte climatique de nos investissements mais aussi des principaux indices de marché.



Hervé Guez,
 Directeur de la
 Recherche et de la
 Gestion Actions et Taux

Mirova

De façon contre intuitive, l'indice phare de la place de Paris, le fameux CAC 40, est un des indices les plus carbonés au monde ! Notre méthodologie innovante s'appuie sur des données qui prennent en compte non seulement les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre mais aussi les émissions « évitées » qui valorisent le développement de solutions bas carbone.

Sur ces deux aspects l'indice CAC 40 est loin du compte, y compris si on le compare à des indices plus représentatifs de l'économie européenne et même de l'économie américaine. Ainsi nous avons calculé une empreinte climatique de +5.4°C pour le CAC 40 vs. +4.8°C pour le Stoxx 600 et de +3.6°C pour le S&P 500. Ceci tient au fait que les trois méta-secteurs les plus exposés au changement climatique (l'énergie, les bâtiments et celui de la mobilité) sont sur-représentés dans le CAC 40. Et surtout, les grandes entreprises de ces secteurs n'ont à ce

Perspectives de Marché

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

jour pas suffisamment développé de solutions innovantes bas carbone qui compenseraient leur présence dans « l'ancienne économie ». Ne nous trompons pas, il ne s'agit pas pour nous de passer par pertes et profits « l'ancienne économie » mais d'avoir un équilibre suffisant avec les représentants de la « nouvelle économie ». Nous retrouvons là un des traits de l'économie française, certes riche de ses grands groupes industriels mais qui pâtit aussi d'un manque de capital risque pour les nouvelles entreprises. Nous ne doutons pas que des capacités d'innovation existent au sein des grandes entreprises françaises (nous investissons

d'ailleurs dans certaines d'entre elles) mais nous constatons qu'elles sont insuffisamment développées, promues et communiquées.

Quelles conclusions en tirons-nous ?

Il est nécessaire de développer des stratégies d'investissement adaptées qui ne doivent pas reproduire les grands indices de marché, dont aucun n'est aligné avec l'objectif de +2°C

- Pour cela, il faut élargir ses horizons d'investissements à des entreprises de taille intermédiaires et internationales

- En tant que gérant actif nous devons poursuivre nos efforts d'engagement pour que se développe une meilleure communication (et de meilleures pratiques) d'entreprise sur l'enjeu climatique
- Il serait souhaitable que les méthodes d'empreinte climatiques se développent, notamment auprès des constructeurs d'indices et de solutions d'investissements indiciaires, afin que les épargnants soient mieux informés de leurs choix d'investissements et de leurs conséquences

Ecrit le 6 juillet 2017

MENTIONS LÉGALES

Le présent document et ses contenus constituent une présentation conçue et réalisée par NGAM S.A., NGAM Distribution et Mirova à partir de sources qu'elle estime fiables et sont fournis uniquement à des fins d'information aux clients professionnels. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de l'auteur mentionné au 6 juillet 2017 et peuvent être soumis à changements. Il n'est en aucun cas garanti que les points présentés dans ce document se dérouleront tel qu'anticipés. Ce document ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Dans les pays francophones de l'UE Le présent document est fourni par NGAM S.A ou sa succursale NGAM Distribution. NGAM S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de NGAM S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. France : NGAM Distribution (immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris). Siège social : 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

En Suisse Le présent document est fourni par NGAM, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Global Asset Management S.A., la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Global Asset Management mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que NGAM S.A. et NGAM Distribution considèrent les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Mirova

Filiale de Natixis Asset Management

Société Anonyme

Capital : €7 641 327,50

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 02014.

RCS Paris n° 394 648 216

21 quai d'Austerlitz 75013 Paris France

www.mirova.com

Natixis Global Asset Management S.A.

RCS Paris 453 952 681

Capital : €178 251 690

21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris

www.ngam.natixis.com

NGAM Distribution, succursale de NGAM S.A

RCS de Paris - 509 471 173

21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris

www.ngam.natixis.com